

Nº 1691

Vendredi 10 janvier 2025

Infos utiles

Mairie:

Lundi: 9h à 12h30

Mardi: 9h-12h30 et 13h30-17h30

Mercredi: 9h à 12h30

Jeudi: 9h-12h30 et 13h30-17h30 Vendredi: 9h-12h30 et 13h30-

17h30

Samedi : fermée 02.97.93.30.68 dgs@meneac.bzh

Services de garde

- Docteur RUSU 02.97.72.22.58 La nuit, les fins de semaines et les jours fériés, appelez le 02.97.68.42.42 (le 15 ou le 18 uniquement pour les urgences).
- ■Infirmiers:

M.ROBIN / Mmes BRIAND & LE FLOCH - 02.97.93.36.36

■Kinésithérapeutes:

Mme LAPIERRE-ABIDI - M. GASSON 02.97.93.08.19

■Pharmacie BILGER -02.97.93.30.55 3237 pour la recherche de la pharmacie de garde à partir de 17h

le samedi.



Animaux en divagation

Lorsqu'un animal est en divagation sur la voie publique, la commune fait appel au service du centre animalier de Ploeren (Groupe SACPA – Chenil service).



Les délais de garde en fourrière à Ploeren sont de 8 jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné à une association de protection animale.

Si votre animal a bénéficié de soins particuliers au cours de son séjour, ces frais vous seront refacturés. Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer, le centre animalier peut réacheminer votre animal.

Tarifs au 1^{er} janvier 2025 pour la restitution de votre animal

Forfait fourrière	106,00€
Identification puce électronique	83,00€

Forfait par visite vétérinaire (obligatoire)

Pour un animal mordeur ou griffeur	96,00€
Vaccin rage + passeport	50,00€



Au-delà du 8ème jour ouvré et franc, un supplément de 11€ sera appliqué pour les chats et 18€ pour les chiens par jour de présence (toute journée commencée est due).

Rappel: la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal. Le contrevenant est passible d'une amende 45 000€ et de 3 ans d'emprisonnement.

Connaissez-vous le site VigiPets?

VigiPets.fr c'est le nouveau service du Groupe SACPA-Chenil Service pour les animaux perdus et trouvés. Il est le premier et unique réseau pour déclarer son animal perdu et est connecté en temps réel à plus de 35 centres animaliers répartis sur le territoire national.

Vous avez perdu un animal ou vous avez trouvé un animal? Ayez le reflexe VigiPets, faites une déclaration sur : https://www.vigipets.fr



Ploërmel communauté : Arth Maël



Théâtre musical « Portrait de famille » par l'Association Les Productions Nid de Coucou. A voir en famille dès 6 ans, le **samedi 18 janvier** à 20h30 à la salle Moronoë à Mauron. Tarif A (de 5€ à 10,50€) / Durée : 55 min





Humour avec Yohann METAY, a voir dès 12 ans, le **samedi 25 janvier** à 20h30 à la salle de l'Ecusson à Josselin.

Tarif B (de 7€ à 14,50€) / Durée 1h40

Ploërmel communauté : Espace Info Habitat

Vous souhaitez rénover votre logement ? Vous voulez des informations sur les aides financières?

L'Espace Info Habitat de Ploërmel Communauté est le guichet unique ouvert à tout public pour des questions relatives à l'habitat. Il est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans votre projet de rénovation, d'amélioration énergétique et d'accès à la propriété. Il vous informe également sur les dispositifs d'aides financières existants.

Adresse: 38, Place de l'Hôtel de Ville, 56800 Ploërmel

Tél: 02 97 22 34 54

Mail: habitat@ploermelcommunaute.bzh

Horaires d'ouverture

Du lundi au mercredi: 13h30-17h30

Jeudi: Fermé

Vendredi: 9h-12h / 13h30-17h30











Paroisse: Dimanche 12 janvier messe à 9h30

Directeur de la publication et de la diffusion : Michel PICHARD, Maire de Ménéac Annonces à adresser à <u>accueil2@meneac.bzh</u> au plus tard le mercredi midi pour une parution le vendredi.

Vous pouvez recevoir le flash par email en vous inscrivant sur www.meneac.bzh